

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 18
Nombre de pouvoirs : 5
Publié le 3 septembre 2026

Conseil municipal du 1^{er} septembre 2026

Sous la présidence de Mme ERNE-HEINTZ Valentine, maire.

Étaient présents : BAUER Carine, DUMONT Olivier, JACOB Christophe, JACOB Julie, KOPFF Carole, KRAEMER Anne-Marie, LASTHAUS Sébastien, LEMER Aude, MARTINI Matthieu, MERCK Fanny, MOYA Caroline, RAPP Olivier, REYMUND Antoine, RUCH Thomas, THIBAUT MEYER Sylvie, ZEISSLOFF Christian, ZEISSLOFF Patricia

Absents : BOHR Freddy qui donne pouvoir à RAPP Olivier, BURGER Eric qui donne pouvoir à LEMER Aude, FREYSZ Anne qui donne pouvoir à MERCK Fanny, NIESS Laetitia qui donne pouvoir à KRAEMER Anne-Marie, DIEBOLT Rémy qui donne pouvoir à ERNE-HEINTZ Valentine

Secrétaire de séance : MOYA Caroline

3. OBJET : RENOUELEMENT D'UN CONTRAT D'ATSEM À TEMPS NON COMPLET

Vu la délibération du 27/05/2025 créant le poste d'ATSEM de 2^{ème} classe des écoles maternelles contractuel à temps non complet pour un an,
Vu la nécessité de renouveler le contrat et d'ajuster la quotité horaire,

Ce contrat est établi sur la base de l'article L 332-8-5° : pour tous les emplois à temps non-complet dont la quotité du temps de travail est inférieure à 50 % dans les communes de plus de 1 000 habitants. La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 370 Indice majoré : 369 du grade d'ATSEM principale de 2^{ème} classe échelon 2 pour une durée hebdomadaire de service de 11,56 heures annualisées.

La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à 12 mois, renouvelable 1 fois sous réserve de la publication de vacance de poste.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

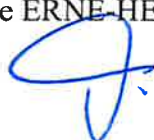
- **Décide** le renouvellement du contrat sur la base de l'article L332-8-5, pour une quotité horaire de 11,56 heures annualisées et une rémunération sur la base de l'échelon 2 du grade d'ATSEM de 2^{ème} classe des écoles maternelles contractuel.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Copie conforme,

Madame Le Maire,

Valentine ERNE-HEINTZ



La secrétaire de séance

Caroline MOYA

Accusé de réception en préfecture
067-216700344-20260901-20260109-03-DE
Date de télétransmission : 03/09/2026
Date de réception préfecture : 03/09/2026